

Thème : Actualité jurisprudentielle du droit social

Date : Vendredi 25 novembre 2022 de 9h30 à 12h30

Lieu : La Rochelle

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectif :

L'objectif est de regrouper l'actualité jurisprudentielle autour des principaux questionnements (relations individuelles du travail, relations collectives ; formation, exécution, rupture du contrat de travail), et de replacer chaque arrêt évoqué dans une problématique plus large de manière à rendre compte sur chaque question de l'évolution du droit positif.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- **Actualité jurisprudentielle des 10 derniers mois écoulés**
- **Sélection des 40 à 50 arrêts les plus importants et replacés dans leur contexte et l'évolution de la question à laquelle ils se rapportent**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale avec support PowerPoint et remise in fine d'un support écrit et numérique.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur Jean-Yves FROUIN, Ancien Président de la Cour de Cassation.

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.